

Conseil Municipal du 05 novembre 2020 - 20 h 30
Salle René Gaudard - NOVIANT AUX PRES
COMPTE RENDU DE LA SEANCE

Président de séance M. MANSION François – Maire

Secrétaire de séance Mme Corine DURANTAY

Excusé Benjamin MATAGNE / **Absente** Sophie PAUL

Quorum atteint, la séance débute à 20 h 30

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 17/09/2020

PV approuvé à l'unanimité

2. Point sur les assurances pour la commune

Le Conseil Municipal opte à l'unanimité de prendre chez l'assureur SMACL l'option Dommage aux biens et aux bâtiments Publics sans l'option Cyber Solutions et sans franchise.; pour une couverture plus avantageuse et avec une économie annuelle de 653,47 €

3. Assurances pour les élus

Le contrat sécurité élus étant un contrat personnel, il appartient à chacun d'adhérer individuellement et personnellement. Cette assurance couvrant la responsabilité, la protection juridique d'élu, accident corporel, interruption d'activité professionnelle, reconstitution d'image et la prestation d'assistance. L'élu s'acquittera du montant de cette police d'assurance.

4. Protection fonctionnelle

Suite au dépôt de plainte contre le maire, l'avocat demande que soit prise une délibération pour la protection fonctionnelle. **Le Conseil Municipal vote et opte à l'unanimité pour l'acceptation de la protection fonctionnelle (8 voix pour)**

5. Proposition de coupes de bois pour l'exercice 2021

Cette proposition s'inscrit dans une perspective de gestion forestière durable.

Le Conseil Municipal vote et opte à l'unanimité de rester sur les affouages et la vente de bois aux résidents de la commune.

6. Participation financière « un masque pour tous » lancé par le département

Afin de permettre au Conseil Départemental, la participation financière annoncée pour l'opération « un masque pour tous les Meurthe et Mosellans », une délibération de chacune des communes est demandée afin de régulariser la situation.

Pour la commune de Noviant aux Prés, la commune a commandé 300 masques pour un coût de 690.00€ avec une prise en charge de l'état de 300€ et 169€ du Conseil Départemental, il reste à charge, à la commune, un montant de 221 €.

Le Conseil Municipal vote et opte à l'unanimité la régularisation de cette situation

7. Questions diverses

Compte rendu des visites pour la pose ou non de caméras de vidéo protection

Repas/Colis des anciens

Au regard de la crise sanitaire, seul un colis sera offert aux aînés. Une info village sera distribuée en ce sens. Les colis seront remis le samedi 19 décembre 2020.

Indemnité gardiennage de l'église (2018 : 479€ / 2019 : non versé / 2020 : Le Conseil demande que ce point soit mis en délibération lors du prochain Conseil Municipal

Guirlandes / sapins / décoration de Noël

Le conseil opte à l'unanimité de mettre un sapin devant la mairie ainsi que de mettre les décorations de Noël au sein du village.

Travaux

- Talus : Bureau d'Etudes doit proposer de nouvelles dates pour se rencontrer
- 1 regard défectueux
- Tables et poubelles
- Alarme de la chapelle
- Débroussaillage d'un chemin
- Aide pour nettoyage et déchetterie